

# CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL

# VOLLEY-BALL

National cadet



**MERCREDI 3**  
**JEUDI 4**  
**VENDREDI 5**  
**AVRIL 2024**

## Lycée St Joseph . LAMBALLE



UGSEL Nationale  
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05  
Tél : 01. 44. 41. 01. 95



## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Territoire UGSEL BRETAGNE

7 rue Jules Verne

22000 SAINT-BRIEUC

### ORGANISATEUR

Emmanuel GUERIN - directrice territorial UGSEL BRETAGNE ☎ : 06.87.10.21.65/  
[ugsel.bretagne@e-c.bzh](mailto:ugsel.bretagne@e-c.bzh)

### LIEUX DE COMPETITION

- Collège Sacré-Cœur  
23 Rue Madame Rouxel Bertin - 22400 Lamballe-Armor – mercredi 3 avril 2024
- Halle des Sports du Liffré  
Rue Fernand Labbé - 22400 Lamballe-Armor – jeudi 4 et vendredi 5 avril 2024

### ACCUEIL

LE MERCREDI 3 AVRIL 2024

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) à **partir de 13h00** Lycée St Joseph - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe.
- Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

### ACCES POUR ACCUEIL

Parking aux abords de l'établissement

### QUESTIONNAIRE

**Questionnaire et Règlement** : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **lundi 11 mars 2024** au plus tard

- UGSEL BRETAGNE : [ugsel.bretagne@e-c.bzh](mailto:ugsel.bretagne@e-c.bzh)
- Un Chèque à l'ordre de l'UGSEL BRETAGNE

Adresse postale :

- TERRITOIRE UGSEL BRETAGNE  
7 rue Jules Verne - 22000 SAINT-BRIEUC

**IMPERATIVEMENT** avant le **lundi 11 mars 2024**

### HEBERGEMENT/NAVETTE

A réserver par les établissements (cf. liste)  
Attention vous avez un tarif préférentiel jusqu'au **1er mars**

Chaque établissement gère son hébergement et ses déplacements  
**Pas de navette proposée par l'organisateur.** Les équipes doivent être autonomes.

### RESTAURATION

Prix des repas (en conformité avec les tarifs proposés par l'UGSEL Nationale)  
**8,00 euros / repas midi**      **9,50 euros/repas soir**

NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

**Pas de remboursement en cas de désistement.**

### DROIT D'ENGAGEMENT

**14 €** par compétiteur.

**PASTORALE**

Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.

**CONVIVIALITE**

**Apéritif des régions :** Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi 04 avril.

**PHOTOS ou VIDEOS**

**Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.**

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.

**PREMIER SECOURS**

Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours. Il est conseillé de se munir d'une petite trousse. Apporter vos bandes adhésives et bombes de froid.

**RESPONSABILITE**

Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**MATERIEL**

L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées.

**PRIMES KILOMETRIQUES**

**Nouveauté** (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
  - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.
- L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

### REGLEMENTS

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Volley-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.

### REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL

### DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN

### LICENCES

**L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.** Les licences élèves **inscrits sur USPORT** (modifiable jusqu'au 30 mars 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et **cette vérification est obligatoire.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

### ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur (un chèque de 300 €) sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.

### CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matches.

### PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

### CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

### TENUE ET HYDRATATION

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :

- **Un jeux de maillots** numérotés et de couleurs différentes.
- **Deux sifflets** pour ses jeunes officiels.
- **Ballons**

**Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.**

### RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

### LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.





**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL  
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05  
TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)



## PROGRAMME GENERAL

### MERCREDI 03 AVRIL 2024

**13h00 à 14h00** : Accueil des équipes Lycée SAINT JOSEPH - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor -Vérification des licences

**14h30** : Cérémonie d'ouverture -Temps pastoral - Tirage au sort des matchs - Réunion Technique

**15h30** : Réunion Technique /Arbitres

**16h00** : début des matchs au **Collège Sacré-Cœur** - 23 Rue Madame Rouxel Bertin - 22400 Lamballe-Armor

**19h00** : Fin des matchs

**19h30** : Repas au self du lycée SAINT JOSEPH

### JEUDI 04 AVRIL 2024

**7h00** : ouverture de la salle - **Halle des Sports du Liffré** - Rue Fernand Labbé -22400 Lamballe-Armor

**8h00-13h00** : Matchs en continu

**13h30-14h30** : Repas au self

**15h00-18h00** : Matchs en continu dans les 2 salles :

- **Halle des Sports du Liffré** - Rue Fernand Labbé -22400 Lamballe-Armor
- **Gymnase Lycée SAINT JOSEPH** - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor

**18h30-19h00** : Apéro des régions

**A partir de 19h00** : repas au self du lycée SAINT JOSEPH - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor

### VENDREDI 05 AVRIL 2024

**7h30** : ouverture des salles :

- **Halle des Sports du Liffré** - Rue Fernand Labbé -22400 Lamballe-Armor
- **Gymnase Lycée SAINT JOSEPH** - 63 Rue Mouexigné - 22400 Lamballe-Armor

**8h30-13h00** : Matchs en continu

**13h00** : Remise des récompenses



Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition

**Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.**